



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2026

De la commune de **CHAMPAGNE SUR LOUE**,

L'an Deux Mille Vingt-six, le 05 MAI A 20 H, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur VOINOT Jean-Baptiste Maire.

Date de convocation : le 29 AVRIL 2026

Etaient présents :

VOINOT Jean-Baptiste, COLMAGNE Christian, COTE Jean-Noël, GASNER Jacques, GRABY BURY Viviane, LACROIX Gaël, JACQUOT Lydie, LANOË Christophe, MINARY Emmanuelle, BERNISSON Nathalie, TOUSSAINT Elise.

Secrétaire de séance : COTE Jean-Noël

PROCES VERBAL REDIGE SELON LE COMPTE RENDU DU CONSEIL du 05 05 2026

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 02 04 2026

Lecture du procès-verbal du conseil précédent et approbation.

2. Abaissement de l'éclairage public D 15 2026

La maire expose,

Après réflexion et compte tenu des événements récents intervenus en soirée, l'extinction générale durant la nuit est de nouveau en analyse.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- de laisser l'éclairage public en fonctionnement toute la nuit
- et de programmer l'abaissement de puissance définit ci-dessous :
 - Abaissement à 80 % de 00h00 à 05h00
 - Abaissement à 50 % de 5 h jusqu'à extinction
- Approuve le devis d'intervention de la société SPIE de 1 500 € TTC

**ADOpte A L'UNANIMITE
RENDU EXECUTOIRE**

3. CARTES JEUNES D16 2026

Le maire expose

Le réseau Infos Jeunes Jura propose aux communes de participer au financement des cartes jeunes pour les personnes de moins de 30 ans, afin de promouvoir les activités cultures sport et loisirs en faveur des jeunes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'offrir aux jeunes de 0 à 20 ans (nés à partir du 1^{er} janvier 2006) résidents à Champagne sur Loue, une carte jeune d'une valeur de 9 € :

- Le nombre de jeunes sera recensé avec un retour des inscriptions arrêtées au 30 juin 2026.
- Le montant global de la participation sera inscrit au budget.
- Le conseil municipal autorise le Maire à signer les documents afférents à cette participation.

**ADOpte A L'UNANIMITE
RENDU EXECUTOIRE**

**Fermeture de la séance à 22 H 15
Prochaine séance le 30 juin 2026 à 20h00**



POUR EXTRAIT CONFORME
Le 05 MAI 2026 à Champagne sur Loue,
Le Maire,

Jean-Baptiste VOINOT